HONORAIRES

Titre professionnel particulier : Dentiste Généraliste

Nom: JETTEN MARIANNE Numéro INAMI: 3-92051-23-001 Numéro BCE: 08-13-124274 Assurance RC (nom. adresse, couverture geographique):

Numero INAMI : Numéro BCE :

Assurance RC (nom, adresse, converture géographique) :

Titre professionnel particulier : Dentiste Généraliste

Titre professionnel particulier : Dentiste Généraliste

DISPENSATEUR(S) DE SOINS NON CONVENTIONNE(S)

Numéro INAMI : Numéro BCE

Assurance RC (nom, adresse, couverture géographique) :

Modèle d'affiche fixé par le Comité de l'assurance le 22/04/2024

Montants mis à jour le

Intervention + ticket modérateur Intervention

À charge du patient

DESCRIPTION DES SOINS	+ supplément max		BX						
	- Administration	DRAIRES MUMS **		INTERVENTION INAMI	INTERVENTION INAMI (Hors TSB)	TICKET MODERATEUR PATIENT	TICKET MODERATEUR PATIENT (Hors TSB)	SUPPLEMENT PATIENT MAXIMUM	
Consultation au cabinet d'un praticien de l'art dentaire, à partir	Assuré ordinaire	45	€	24,00 €	1	6,00 €	1	21	€
du 19e anniversaire Code nomenclature* : 301011	Bim	45	€	30,00€	1	0,00€		15	€
Examen buccal préventif jusqu'au 18e anniversaire	Assuré ordinaire	55	€	54,50 €	1	0,00€	1	0,5	€
Code nomenclature* : 371615, 371571	Bim	55	€	54,50 €	1	0,00 €	1	0,5	€
Examen buccal annuel du 18e au 19e anniversaire	Assuré ordinaire	90	€	74,50 €	1	0,00€	1	15,5	€
Code nomenclature*: 371593	Bim	90	€	74,50 €	1	0,00€	,	15,5	€
Examen buccal annuel à partir du 19e anniversaire	Assuré ordinaire	90	€	70,50 €	1	4,00 €	1	19,5	€
Code nomendature*: 301593	Bim	90	€	74,50 €	1	0,00 €		15,5	€
Obturation(s) de cavité(s) sur 2 faces d'une dent à partir du 19e	Assuré ordinaire	80	€	46,50 €	37,50 €	9,50 €	18,50 €	33,5	€
anniversaire Code nomenclature*: 304393	Bim	80	€	56,00 €	55,00€	0,00 €	1,00 €	24	€
Honoraires complémentaires pour l'utilisation de techniques	Assuré ordinaire	20	€	10,50 €	9,00 €	3,50 €	5,00 €	9,5	€
adhésives pour obturation de cavité(s) et/ou restauration, sur dents définitives, à partir du 19e anniversaire, par dent	Birm	20	€	14,00 €	14,00 €	0,00 €	0,00€	6	€
Code nomenclature*: 303590									
Première radiographie intrabuccale de dent ou de groupe	Assuré ordinaire	20	€	12,00 €	10,50€	3,50 €	5,00 €	8	
de dents sur un même cliché, à partir du 16e anniversaire	Bim	20	€	15,50 €	15,50 €	0,00€	0,00 €	4,5	€
Code nomenclature *: 307031									

* Ce sont les oudes de nomendature pour les patients en soins ambulatoires, les mêmes prestations sont applicables avec un code différent pour les patients hospitalisés.

** En cas d'exigences particulieres du bénéficiaire, telles que le lieu ou frieure du traitement, sans qu'il y at nécessité dentaire ou médicale, l'honoraire maximum demandé peut dépasser les honoraires mentionnés.

**** Le dispensatieur à l'oxigation de mettre à jour l'affiche en fonction des tarifs officiels et/ou des tarifs pratiqués.

Non conventionné - Un dispensateur de soins non conventionné peut s'écarter des tarifs de l'INAMI

Assuré ordinaire - Bénéficiaire sans intervention majorée

Bim - Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l'INAMI (bénéficiaire de l'intervention

Honoraires maximums - Montant maximal que vous payez pour ces soins. Il se compose de l'intervention de l'INAMI, du ticket modérateur et des suppléments éventuels .

Intervention INAMI - Partie de l'honoraire que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge. Ticket modérateur patient - Partie maximale de l'honoraire que vous prenez en charge, à côté des

Hors TSB (Trajet de soins buccaux) - Pour certaines prestations, l'intervention dans la part personnelle du patient augmente s'il ri'a pas bénéficié de remboursement pour les soins dentaires effectués au cours des deux années civiles précédentes.

Supplément patient - Montant max. qu'un dispensateur de soins facture en plus de l'honoraire INAMI.

Vous avez le droit d'obtenir toute information quant aux répercussions financières des soins.

Adresse(s) du cabinet Numéro de téléphone : Site web (si d'application) : Adresse e-mail indiquée sur le site Web (pour données administratives

Adresse du siège social (si personne morale) :

Autorités de contrôle compétentes

que. Direction générale des professions de santé. Avenue Galilée 5/02, 1210 Bruxelles
INAMI : Avenue Galilée 5/01, 1210 Bruxelles
Reconnaissance de titre professionnel particulier : Direction de l'Agrément des
Prestataires de Soins de Santé (DAPSS). Rue Adolphe Lavallée 1, 1080 Bruxelles
Licence de radiographie dentaire : Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN).
Rue du Marquis 1/6a, 1000 Bruxelles Visa : SPF Santé publique, Direction générale des professions de sar

Scanned with CS CamScanner